

Un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 165 • Juin 2023



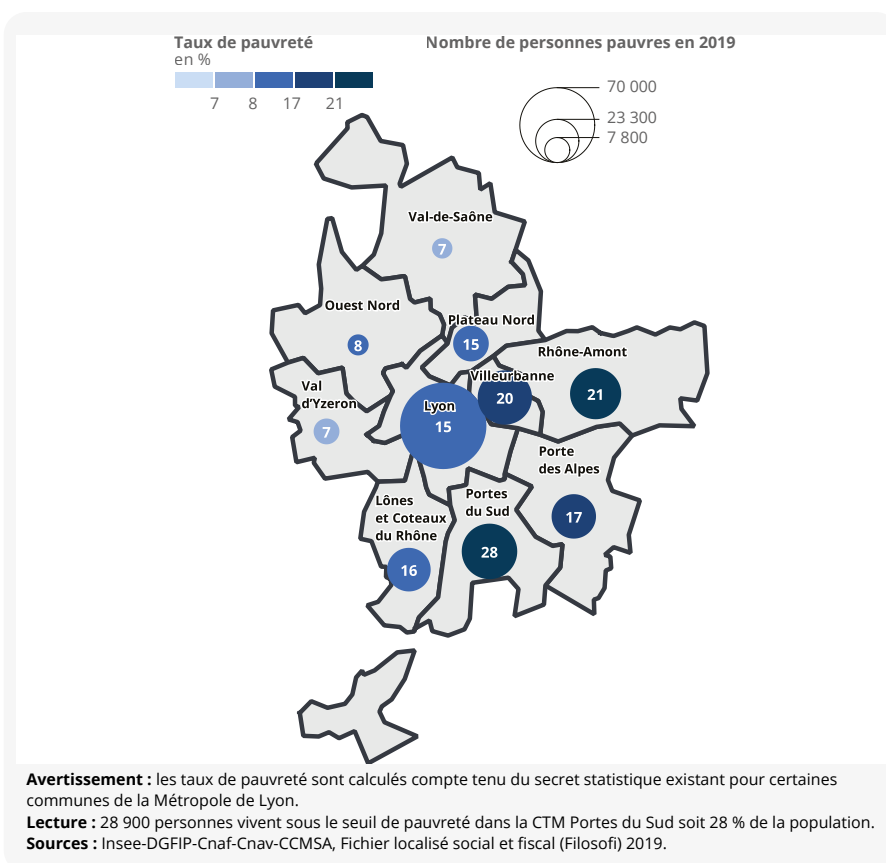
En 2019, la Métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité. La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.

Un habitant sur six est pauvre dans la Métropole de Lyon

En 2019, près d'un habitant sur six de la Métropole de Lyon vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit 214 000 personnes. Ces dernières ont un **niveau de vie** inférieur ou égal à environ 1 100 euros par mois, soit 60 % du **niveau de vie médian** national. Cela correspond, par exemple, à un **revenu disponible** de 1 650 euros par mois pour un couple sans enfants. Cette pauvreté monétaire ne tient pas compte de la pauvreté en conditions de vie qui couvre l'incapacité à honorer des dépenses telles que chauffer son logement ou acheter des vêtements neufs en remplacement de vêtements usagés par exemple. Par ailleurs, cette étude n'intègre pas les effets de la crise du Covid survenue *a posteriori* (éventuels départs vers les territoires ruraux ou chutes dans la pauvreté, etc.) ni ceux de la poussée de l'inflation qui ne permet plus, à niveau de vie constant, d'utiliser son budget de la même façon.

Avec un taux de pauvreté s'établissant à 16,2 %, la Métropole de Lyon concentre davantage de personnes pauvres qu'en moyenne dans la région (12,8 %), dans le département du Rhône hors métropole (14,2 %) et même qu'en

► 1. Nombre et proportion de personnes pauvres selon les CTM de la Métropole de Lyon en 2019



En partenariat avec :



► Le mot du partenaire

La Métropole de Lyon est le chef de file des politiques sociales et médico-sociales depuis sa création en 2015. Début 2023, la collectivité a adopté son [Projet Métropolitain des Solidarités](#), feuille de route qui trace l'ambition d'une métropole plus hospitalière et plus solidaire, renforçant ses actions contre la grande précarité, protégeant les plus vulnérables. L'Observatoire Métropolitain des solidarités, instance d'échanges et de débats, a comme mission d'éclairer cette feuille de route, notamment par la production d'études et d'analyses. En lien avec l'Agence d'Urbanisme, l'Observatoire a ainsi fait appel à l'Insee pour dresser cet état des lieux de la situation de la pauvreté sur le territoire métropolitain et le faire partager aux décideurs, institutions, collectivités et partenaires associatifs.

France métropolitaine (14,5 %). Comme l'ensemble des métropoles, celle de Lyon accueille davantage d'habitants fragiles sur le plan économique ou personnel : jeunes en poursuite d'études, à la recherche d'un premier emploi, familles monoparentales. Pour autant, la proportion de personnes pauvres est plus importante qu'au sein de Grenoble-Alpes Métropole (14,3 %) et Clermont Auvergne Métropole (15,6 %) mais n'atteint pas celle de Saint-Étienne Métropole (18,9 %).

La pauvreté augmente dans l'ensemble des métropoles. Entre 2013 et 2019, ce sont 20 000 personnes pauvres de plus au sein de la Métropole de Lyon, soit une augmentation de 10 %, alors que la population totale n'a augmenté que de 3 % ► **encadré 1**. Cette étude vise à dénombrer, localiser et déterminer le profil des personnes pauvres afin d'aider les acteurs publics locaux à orienter leurs politiques à destination des plus précaires.

L'est et le sud de la métropole fortement touchés par la pauvreté

Les 214 000 personnes pauvres de la Métropole de Lyon ne se répartissent pas de manière homogène sur son territoire. Lyon en accueille à elle seule le tiers, soit 70 000 (contre 37 % de l'ensemble de la population). Les dix Conférences territoriales des maires (CTM) ► **source et méthodologie** ne sont pas concernées par la pauvreté avec la même ampleur. Celles de l'est et du sud hébergent le plus grand nombre de personnes pauvres, résidant notamment entre Portes du Sud (29 000), Villeurbanne (28 000) et Rhône Amont (25 000). Ces trois territoires sont très concernés par la précarité : ils rassemblent au total quatre personnes pauvres sur dix, contre trois habitants sur dix de la métropole. À l'ouest, les populations pauvres sont aussi présentes mais beaucoup moins nombreuses comme dans le Val-de-Saône qui en accueille moins de 4 000 (soit 2 % de la population pauvre alors qu'il ne représente que 4 % de l'ensemble de la population). Mieux connaître la localisation de cette population fragile permet aux acteurs sociaux de mieux les accompagner.

Les proportions de pauvres les plus élevées se trouvent dans les CTM de l'est et du sud. Le taux de pauvreté atteint 20 % à Villeurbanne et 21 % dans Rhône Amont ► **figure 1**. La CTM Portes du Sud enregistre le taux le plus important (28 %). Dans l'ouest et le nord, les taux de pauvreté sont deux fois plus faibles que dans la métropole : 8 % dans Ouest-Nord et 7 % dans le Val-de-Saône et le Val d'Yzeron. Les CTM Lômes et Coteaux du Rhône, Lyon et Plateau Nord sont en revanche proches de la moyenne de la métropole.

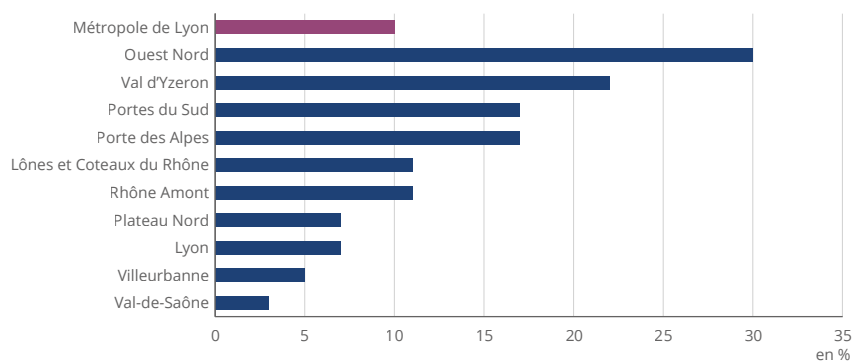
► Encadré 1 – Les Conférences territoriales des maires les moins exposées à la pauvreté ne sont pas épargnées par l'augmentation du nombre de personnes pauvres

Entre 2013 et 2019, 20 000 personnes pauvres supplémentaires vivent dans la métropole soit une croissance de 10 % alors que la population n'a augmenté que de 3 % sur la même période. Cette évolution tient compte de la progression du niveau de vie et de la modification du seuil de pauvreté de 1 010 à 1 100 euros. Elle s'accompagne d'une progression du nombre d'allocataires à bas revenus de la CAF sur l'ensemble de son territoire. Cependant, la géographie de la pauvreté n'a pas changé : les personnes pauvres sont toujours plus nombreuses dans les Conférences territoriales des maires (CTM) de l'est et du sud.

Leur nombre croît dans toutes les CTM malgré de fortes disparités. Dans le nord et le cœur de la métropole, l'augmentation est contenue : 3 % dans le Val-de-Saône et 7 % à Lyon et dans le Plateau Nord ; celle de Villeurbanne, parmi les plus pauvres, enregistre une des plus faibles hausses (5 %). Au contraire, Rhône Amont et Portes du Sud sont au-dessus de la moyenne de la métropole (+11 % et +17 %).

Toutefois, les progressions ont été plus importantes dans le Val d'Yzeron et l'Ouest Nord (respectivement +22 % et +30 %), alors que la proportion de personnes pauvres y est faible en moyenne. Dans ces territoires, l'accompagnement des populations précaires par les travailleurs sociaux peut être rendu plus difficile, les personnes habitant moins souvent en logement social et leur localisation étant moins concentrée, compliquant ainsi leur repérage et l'implantation de structures associatives.

► Taux d'évolution du nombre de personnes pauvres selon les CTM de la Métropole de Lyon entre 2013 et 2019



Lecture : le nombre de personnes pauvres croît de 22 % dans la CTM Val d'Yzeron entre 2013 et 2019.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2019.

À l'échelle communale, les taux de pauvreté sont toutefois très contrastés au sein des CTM, notamment celles comptant la plus forte proportion de personnes pauvres. Dans la CTM Portes du Sud, près d'un tiers des habitants est pauvre à Saint-Fons et Vénissieux quand Corbas n'en compte que 7 %. L'ouest est beaucoup plus homogène. Toutes les communes ont un taux de pauvreté inférieur à celui de la métropole même si quelques communes, comme Neuville-sur-Saône, Albigny ou Écully, s'en approchent. Au sein de la commune de Lyon, de fortes disparités existent entre les arrondissements les plus pauvres (22 % pour le 8^e et 21 % pour le 9^e) et les moins pauvres (9 % pour le 6^e et 10 % pour le 4^e).

Seules trois personnes pauvres sur dix de la métropole vivent en QPV

La Métropole de Lyon recense 37 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur son territoire, soit un peu plus du quart de ceux de la région. Ces quartiers ont été définis par la forte concentration de personnes pauvres qu'ils hébergent. Dans

ceux de la Métropole de Lyon, ce sont quatre habitants sur dix qui vivent sous le seuil de pauvreté, soit 65 000 personnes. Ainsi ces quartiers concentrent trois personnes pauvres sur dix de la métropole ► **figure 2**. Ces QPV comptent 2,6 fois plus de pauvres qu'en moyenne dans la métropole et, là encore, ils ne sont pas répartis de façon homogène. La majeure partie d'entre eux se situe dans les CTM de l'est et du sud de la métropole. En particulier, près d'un tiers des personnes pauvres vivant en QPV réside dans deux quartiers : 10 000 aux Minguettes-Clochettes dans Portes du Sud et 9 000 à Grande Île dans Rhône Amont ; près d'une sur cinq vit dans ceux des États-Unis-Langlet Santy et de Ville Nouvelle (5 800 et 5 500) situés respectivement dans le 8^e arrondissement de Lyon, la commune de Vénissieux et celle de Rillieux-la-Pape.

Sept personnes pauvres sur dix vivent donc hors QPV. Parmi les CTM qui accueillent le plus de personnes pauvres, Lyon et Villeurbanne se distinguent : 80 % de leur population pauvre vit hors QPV alors que cette part atteint environ 50 % dans Portes du Sud ou Rhône Amont.

Si les personnes pauvres ne résident pas majoritairement dans un QPV, elles sont en revanche près de six sur dix à habiter dans un logement social. Cette part est supérieure dans Rhône Amont et Portes du Sud et atteint 71 % dans Plateau Nord, CTM où le nombre de QPV est important et le logement social très répandu. En revanche, moins de la moitié des personnes pauvres vit en logement social dans le Val-de-Saône et le Val d'Yzeron. Au total, le parc privé accueille près du tiers des personnes pauvres de la métropole. De surcroît, le fait d'être propriétaire de son logement ne protège pas pour autant de la pauvreté. En effet, plus d'un métropolitain pauvre sur dix l'est.

Face à la pauvreté, les moins de 30 ans plus vulnérables que les seniors

Près d'un quart des membres d'un ménage dont le référent fiscal a moins de 30 ans est pauvre soit 27 000 personnes. Il s'agit de la catégorie de personnes la plus exposée. Chez les jeunes adultes, en particulier parmi les moins de 25 ans détachés fiscalement de leurs parents, les débuts de carrière peuvent être en dents de scie et les revenus souvent plus modestes. En outre, ils bénéficient moins souvent des aides sociales que leurs aînés à situation comparable. Ils n'y sont pas toujours éligibles ou n'entreprennent pas les démarches nécessaires pour percevoir certaines prestations, par méconnaissance, faute de temps ou parce que leur situation vis-à-vis de l'emploi est plus instable.

Plus l'âge avance, moins la proportion de personnes en situation de pauvreté est élevée. Les membres des ménages dont le référent fiscal a 60 ans ou plus sont davantage à l'abri et particulièrement les plus de 75 ans dont le taux de pauvreté reste inférieur à 10 %. Certaines prestations spécifiques, comme l'allocation de solidarité aux personnes âgées, peuvent en partie limiter le nombre de personnes pauvres dans ces classes d'âge. En effet, même si son montant n'atteint pas le seuil de pauvreté (868,20 euros au 1^{er} janvier 2019 pour une personne seule), la prise en compte spécifique d'autres revenus peut écarter ces bénéficiaires d'une situation de pauvreté.

Vivre dans une famille monoparentale ou une famille nombreuse expose davantage à la pauvreté

Parmi les personnes pauvres de la Métropole de Lyon, près de 95 000 vivent dans une famille composée d'un couple

► 2. Nombre et part des personnes pauvres vivant en QPV et en logement social selon les CTM en 2019

CTM	Nombre de personnes pauvres	Répartition des personnes pauvres par CTM (en %)	Part des personnes pauvres vivant en QPV (en %)	Part des personnes pauvres vivant en logement social (en %)	Part des personnes pauvres vivant en logement social et en QPV (en %)
Lônes et Coteaux du Rhône	17 900	8,3	35	54	30
Lyon	70 000	32,7	18	53	17
Ouest Nord	4 200	1,9	nc	56	nc
Porte des Alpes	18 500	8,7	41	57	31
Plateau Nord	11 900	5,6	46	71	43
Portes du Sud	28 900	13,5	49	65	41
Rhône Amont	24 600	11,5	51	63	41
Villeurbanne	27 700	13,0	20	53	16
Val-de-Saône	3 900	1,8	6	47	5
Val d'Yzeron	6 300	2,9	nc	46	nc
Métropole de Lyon	213 800	100,0	30	57	26

nc : CTM sans QPV.

Lecture : 13 % des personnes pauvres de la Métropole de Lyon habitent à Villeurbanne. 30 % des personnes pauvres de la métropole vivent en QPV et 57 % en logement social.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019.

avec enfant(s) ► **figure 3** et 46 000 forment une famille monoparentale. Bien que ces deux types de ménages regroupent le plus grand nombre de personnes concernées par la pauvreté, ce sont très nettement les familles monoparentales qui comptent la plus forte proportion de personnes pauvres. Près de trois de leurs membres sur dix sont pauvres. Par ailleurs, la pauvreté est d'autant plus importante parmi les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales que ces ménages accueillent cinq personnes ou plus. Dans les familles nombreuses, ce sont encore trois personnes sur dix qui sont pauvres soit 79 000 personnes concernées.

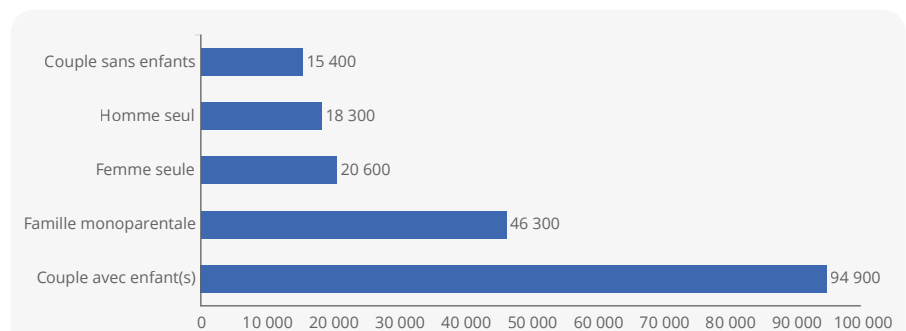
Les hommes seuls sont plus fréquemment exposés à la pauvreté. Près de 18 % d'entre eux sont pauvres (18 000 personnes), soit trois points de plus que les femmes, bien que ces dernières soient au final plus nombreuses (plus de 20 000). Les personnes les moins vulnérables appartiennent à des ménages composés de deux personnes. Ainsi, les membres des couples sans enfants présentent un taux de pauvreté 2,7 fois moins élevé que l'ensemble des ménages (6 %).

Le quart des mineurs de la métropole est pauvre

Dans la Métropole de Lyon, 75 500 mineurs sont pauvres ► **figure 4**, soit un mineur sur quatre. Ces derniers se répartissent entre les CTM de manière comparable à l'ensemble de la population pauvre. Ainsi, le quart des mineurs pauvres de la métropole réside à Lyon et quatre sur dix se concentrent dans les trois CTM les plus pauvres : Portes du Sud, Rhône Amont et Villeurbanne.

Parmi la population pauvre, les mineurs en représentent un tiers. Leur part dépasse même les 40 % dans Portes du Sud. Elle est également très forte dans les autres CTM pauvres comme Rhône Amont et Porte des Alpes. Parmi les autres CTM les plus pauvres, uniquement celle de Villeurbanne a une part inférieure à la moyenne de la métropole. La CTM de Lyon est la seule en dessous des 30 %. L'offre de logements n'est en effet pas homogène sur le territoire de la métropole. Ils sont de plus petite taille au cœur de la métropole, contrairement à sa périphérie. Ainsi, la proportion de mineurs est plus faible

► 3. Nombre de personnes pauvres dans la Métropole de Lyon selon la catégorie du ménage en 2019



Note : les personnes pauvres vivant dans un ménage complexe ne sont pas représentées.

Lecture : 20 600 femmes seules vivent sous le seuil de pauvreté dans la Métropole de Lyon en 2019.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019.

dans la population générale et dans la population pauvre à Lyon ou Villeurbanne.

Parmi les mineurs pauvres, si les deux tiers vivent au sein d'un couple avec enfant(s), un tiers appartient à une famille monoparentale (contre un cinquième des mineurs de la métropole). Parmi ces derniers, 85 % vivent dans une famille monoparentale dont le parent est une femme. La part des mineurs pauvres vivant dans une famille monoparentale est plus importante dans les CTM les plus riches. Elle dépasse 40 % dans le Val-de-Saône et le Val d'Yzeron mais reste en deçà des 30 % dans Portes du Sud, Porte des Alpes et Rhône Amont. Enfin, près de 60 % des mineurs pauvres vivent dans un ménage de cinq personnes et plus, soit davantage que l'ensemble des mineurs de la métropole (42 %).

Emma Bianco, Aline Labosse,
Séverine Mugnier (Insee)

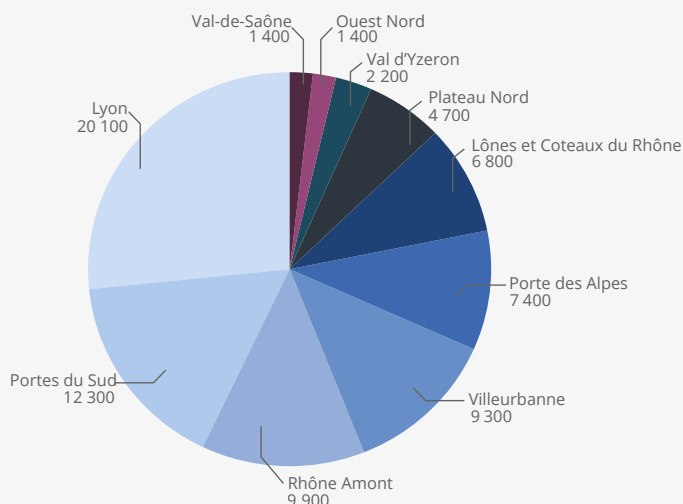
Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

► Source et méthodologie

Le fichier localisé social et fiscal (**Filosofi**) rapproche les données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et les données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, CCMSA). Ces données concernent les personnes qui vivent dans un logement dit ordinaire.

La composition des **Conférences territoriales des maires (CTM)** est disponible sur https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/institution/20210316_pacte-coherence-metropolitain.pdf

► 4. Nombre de mineurs pauvres dans la Métropole de Lyon selon les CTM en 2019



Lecture : 7 400 mineurs pauvres vivent dans la CTM Porte des Alpes en 2019.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019.

► Définitions

Le **niveau de vie** d'un ménage correspond au revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un ménage.

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine).

Le **niveau de vie médian** partage la distribution nationale des niveaux de vie en deux sous-populations égales. La première moitié de la population perçoit moins que ce niveau de vie médian, et la seconde davantage.

► Pour en savoir plus

- « Vivre juste au-dessus du seuil de pauvreté monétaire : des situations majoritaires transitoires », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 148, juin 2022.
- « La Métropole de Lyon structure les mouvements de population des communes alentour », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 8, septembre 2021.
- « La pauvreté dans les métropoles augmente entre 2013 et 2018 », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 89, avril 2021.
- « La croissance démographique des métropoles s'accélère », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 75, janvier 2019.
- « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses*, n° 77, octobre 2022.

